



Les pêcheurs de Chausey et leur environnement

Témoignages extraits du projet de recueil de récits de vie : « Archipel de Chausey, mémoires d'îliens », mené par l'association Le Vent Coulis entre juillet et novembre 2016.

Les témoins sont huit pêcheurs professionnels¹ qui pratiquaient ou pratiquent encore la pêche artisanale aux casiers (homards, crabes, bouquets...) sur des bateaux de six à douze mètres au large de l'archipel de Chausey et des Minquiers. Sur les huit professionnels, cinq sont retraités, deux sont en activité et un en invalidité. Trois d'entre eux sont issus de la troisième ou quatrième génération de chausiais. Tous résident sur l'archipel.

Nés entre 1937 et 1971, ces hommes nous relatent les évolutions de la pêche locale de la deuxième moitié du XXe siècle à nos jours. Ils parlent de leur attachement à la mer, de l'évolution de la ressource, des pratiques qui peuvent en découler et de leur relation avec les autres acteurs de l'espace maritime.

Évolutions du métier

Les plus anciens, Maurice et Henri, ont débuté à quatorze ans comme mousse à la fin des années cinquante. Aucune formation n'était requise, il leur suffisait de trouver un patron acceptant de les embarquer. Le premier, fils du fermier de Chausey, a commencé avec un pêcheur local sur des canots à voile ou à rames. Ils posaient des casiers dans l'archipel et aux Minquiers — une vingtaine par homme, relevés à la force des bras — jetaient des filets et des lignes barrant les anses pour attraper du poisson et cela suffisait à faire vivre l'équipage de trois marins à l'année.

Les casiers à homards étaient fabriqués en bois et en cordage, nécessitant de désarmer les canots tous les deux mois sur la cale de Chausey. Les nasses étaient

¹ Maurice Gérouard, Frédéric Legrand, Philippe Thévenin, Pascal Thévenin, André Prost, Patrick Pilet, William Thomas, Henri Yonnet.





trempées dans du goudron puis séchées. Le matériel était renouvelé tous les ans. Le poisson était débarqué tous les jours à Granville pour être vendu aux mareyeurs.

Les bateaux plus importants, des douze mètres armés d'un moteur de soixante chevaux, une fois la saison du homard terminée, partaient pêcher le crabe au large des îles anglaises. Ces unités n'étaient pas adaptées pour ce métier, rendant les conditions de vie à bord pénibles. Henri et Frédéric évoquent les retours vers Granville où les crustacés étaient stockés dans les couchettes faute de place dans la cale.

Les rôles ne coûtaient pas cher, permettant d'engager des équipages nombreux. Henri faisait partie d'une unité de cinq marins relevant cent-vingt casiers. Pas de vacances ni de repos pour les travailleurs de la mer, sauf les jours de mauvais temps, dangereux et peu propices à la pêche.

La navigation se pratiquait au compas, en prenant le cap. Les hommes repéraient les cailloux selon la hauteur de la mer et aux remous qu'ils dessinaient dans l'eau. Ils notaient leurs observations dans des carnets. S'orienter de nuit était impossible.

Très vite les casiers ont évolué. Ils sont fabriqués avec du grillage galvanisé à partir des années soixante mais devaient encore être goudronnés, puis le nylon a fait son apparition. Ce matériau ne nécessite plus d'entretien, on gagne du temps de pêche et sa durée de vie est de plusieurs années. Les bateaux se sont équipés de treuils ou cabestan permettant de relever les casiers plus facilement même si cela demandait encore une manœuvre assez physique. À la fin des années soixante, début soixante-dix, l'école a fermé sur Chausey, obligeant les familles à revenir sur le continent. Quinze caseyeurs, aussi bien des doris que des vedettes de huit à quinze mètres, sont en activités.

Maurice a innové en introduisant les casiers carmagnoles, qui ne se déposent pas au fond évitant qu'ils soient envahis par les bigorneaux, et il a appâté dans des petits sacs, plutôt qu'enfiler les boîtes sur des fils de cuivre. Le marin a installé sa première radio VHS en 1966.

La moyenne des casiers par homme est passée à cinquante.

Le père de Philippe a acquis la première vedette en plastique de l'archipel en 1976.

La pêche variait selon la saison : Henri plongeait cent nasses à bouquets de juillet à décembre, puis quatre-vingts casiers à homard, complété de deux cents





mètres de lignes pour attraper du bar le reste de l'année. Il estimait bien vivre, à condition de ne pas rater une marée. D'autres, comme Patrick, partaient seuls en doris aux Minquiers pêcher le homard, mais, d'avril à août, il retournait à Chausey. Patrick possédait cent quinze pièges qu'il remontait à la force des bras. Il faudra attendre 1990 pour voir apparaître les vire-casiers sur les bateaux les plus importants.

Philippe a installé le premier radar plein jour en 1980.

Lorsque Pascal a débuté en 1982, il sort de l'école de pêche de Cherbourg, et en 1988, André a dû déposer une demande de PME (permis maritime d'exploitation) pour travailler. Il devait pour l'obtenir, présenter un projet viable, posséder un permis de conduire maritime et quelques années de pratique dans la profession.

Pascal fait partie de la dernière génération à avoir appris à se diriger à vue. Aujourd'hui tout le monde peut naviguer grâce aux GPS, ordinateurs de bord, tables traçantes. Autrefois certains s'arrêtaient l'hiver, maintenant c'est là qu'ils travaillent le plus, et aussi la nuit avec des navires plus confortables.

En 2009, la crise du homard a fait changer la pratique de certains, William a développé la vente directe. Il ne pêche que de mars à octobre, mais admet que cela est possible parce que son bateau est payé et que sa femme travaille.

Vision de la mer.

Les témoins sont viscéralement attachés à la mer, toujours différente, imprévisible. Ils parlent de liberté et de bien-être. Pendant leurs loisirs ou à leur retraite, ils reprennent une vedette pour poser des casiers pour leur consommation. Les caseyeurs décrivent avec passion la pêche aux homards, qu'ils comparent à une traque réservant ses surprises, contrairement aux bulotiers.

Évolution des pratiques favorables à l'environnement.

Les anciens se préoccupaient peu des tailles des prises, attrapant les plus gros comme les juvéniles, qui pour les bouquets, finissaient en soupe. Puis ils ont dû se soumettre aux réglementations pas toujours facile mais ils sont encouragés par les jeunes générations, qui ont bien conscience que la mer n'est pas un puits sans fond.





La taille de capture des homards est passée de 21 cm de long, à 8,7 cm de rostre pour laisser le temps aux femelles de pondre et la période de prise des bouquets a été limitée d'août au 1er mars.

Certains outils ont été interdits comme le casier à parloir où un jeune homard est sacrifié pour piéger les plus gros.

Les nouvelles générations ne considèrent plus la mer comme une poubelle capable de tout « digérer », ils rapportent au port leurs déchets.

Leur jugement sur la propreté de la grande bleue aujourd'hui varie selon certains, allant du meilleur au pire.

Impact défavorable sur l'environnement.

Les pêcheurs admettent que l'usage des antifouling est polluant, mais aucune autre solution efficace ne leur est proposées pour l'abolir. Conscient des dégâts générés par les hydrocarbures, Pascal regrette l'absence d'aspirateurs dans les ports pour récupérer les fluides. Il a choisi un moteur à injection moins gourmand et William s'est renseigné sur ceux à hydrogène.

Henri a constaté la disparition de certaines espèces de raie ou de requin. Selon lui, la faute revient aux pratiques de « labourage » des fonds par les dragues à praire.

Relation avec autres acteurs.

Les professionnels reprochent aux amateurs de ne pas toujours respecter leur travail. Les pêcheurs à pieds ou plaisanciers sont de plus en plus nombreux à fréquenter l'archipel. Certains n'hésitent pas à relever et à voler dans les casiers, à couper par erreur les filières avec les hélices, à prélever plus que nécessaire pour leur consommation, à envahir les coins investis par les professionnels. Ce sont eux qui ne respectent pas les réglementations, et qui risquent de mettre la richesse de l'archipel en danger. Certains conduisent leur bateau sans prudence, loin de toute culture maritime. Heureusement le dialogue s'instaure de plus en plus depuis une dizaine d'années.

Les pêcheurs estiment pouvoir s'entendre entre eux pour préserver la ressource. Les décisions prises dans les comités vont dans ce sens : mise en place





d'une réserve dans le Sound, interdiction des casiers à parloir, instauration d'un nombre limité, taille... Mais l'ingérence des acteurs non professionnels et absents du terrain passe difficilement. Pourquoi ne peuvent-ils pas attraper le hâ à la ligne, alors que cela est possible avec un filet dormant ? La raie brunette est de retour après une interdiction de pêche, mais Bruxelles n'autorise toujours pas sa capture et les licences qui empêchent un professionnel de passer des arts trainants aux arts dormants

L'avenir du métier à Chausey.

Aujourd'hui trois jeunes caseyeurs travaillent seuls dans l'archipel de Chausey et aux Minquiers. Ils ne restent plus à demeure toute l'année sur l'île comme les anciens. La ressource est là, moins riche qu'avant, certes, mais l'activité est viable du fait qu'il y a moins de professionnels estiment Philippe et Pascal.

William s'inquiète plus des risques de pollution extérieure de l'eau qu'une diminution de la ressource à cause de la surpêche. Il craint que la pêche artisanale, de plus en plus impactée par des considérations financières, disparaisse au profit d'une pratique industrielle.



Retrouvez nous sur notre blog : <http://plaisance-durable-chausey.fr/>





Avec le soutien de l'Agence Française pour la Biodiversité.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

